

PUJOLS INFOS. MAGAZINE



PIM N°12
Printemps 2023

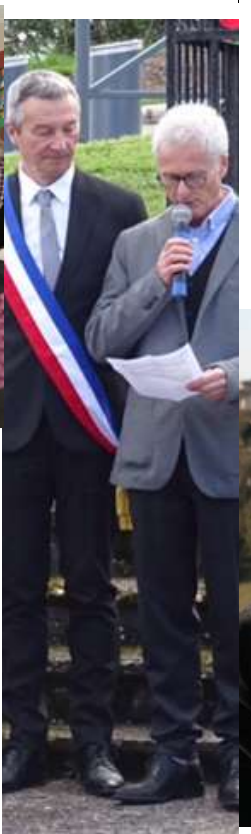


VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Les Plus
Beaux Villages
de France®





3	Le mot du Maire
4	Ordre du jour des Conseils Municipaux
5-6	Pujols en chiffres
7	Le CCAS communique
8-9	Pujols Vert
10-11-12	Divers
13	Écoles
14	Bibliothèque
15	Animations
16-17	Informations administratives
18	Libre Expression
19	Mots croisés
20	Agenda



Direction de la publication :
Yvon VENTADOUX

Conception graphique :
Camille SOUBIROU

Impression :
Reprolaser 47300 Villeneuve sur Lot

Nombre d'exemplaires :
2.000

Ont participé à ce numéro :
**BARRAU Daniel, BOISSIÉ Romain, BRIAND Patricia, DURGUEIL Cécile, LAFAYE-LAMBERT
Christiane, LAMOINE Pascale, MALTAVERNE Marie-Hélène, MARECAUX Bernard, ROUGÉ Mikaël,
ROUSSET Nelly, SILVA Pierre, SIMONET Daniel, VENTADOUX Yvon.**

LE MOT DU MAIRE

EAU

"L'eau que tu bois a connu la mer".

🍂 Ainsi le poète Eugène Guillevic nous rappelle simplement le grand cycle de l'eau. Plus particulièrement celui de l'eau "bleue" qui, depuis les précipitations atmosphériques, s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer, ou qui est recueillie dans les lacs et les aquifères. Celui de l'eau "verte", représente quant à lui la part de l'eau qui est absorbée par les végétaux. Eau bleue et eau verte constituent ce bien commun indispensable à la vie.

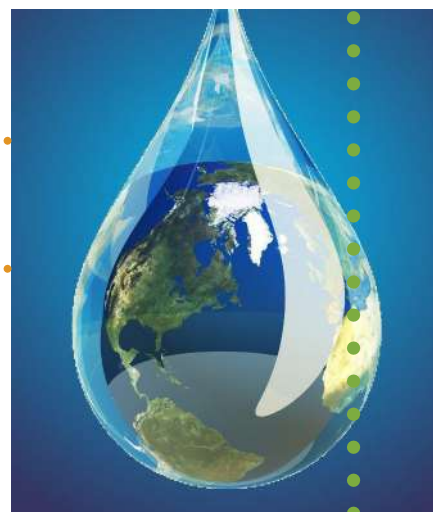
🍂 La Conférence des Nations Unies (ONU) sur l'eau en mars 2023 vient de se terminer. Elle nous alerte de nouveau sur la crise de l'eau, crise qui s'intègre plus globalement dans la crise écologique.

🍂 Il est temps de protéger la qualité et la quantité d'eau qui manque déjà à nombre d'êtres humains et menace d'engendrer de graves conflits.

🍂 Un défi urgent, mais pas impossible pour l'hydrologue Emma Haziza commentant les différentes actions proposées au terme de cette conférence mondiale ... Localement, nous aurons aussi à faire face à cette problématique. Nous n'avons pas oublié l'été dernier. Et nous entendons les difficultés qui sont déjà annoncées pour celui qui arrive.

🍂 Tous ensemble, citoyens, acteurs économiques, collectivités et puissance publique, nous trouverons les solutions. Il le faut, l'heure n'est plus aux atermoiements.

Car, "l'eau n'est pas nécessaire à la vie,
elle est la vie"
(Antoine de Saint-Exupéry).



ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu complet sur le site <http://pujols47.fr>

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2023



- Budget communal 2022 – Apurement du compte 1069
- Budget communal 2022 - Décision modificative n°3

DÉCISIONS DU MAIRE :

Acquisition d'une scie et d'un combiné à bois, travaux de réfection de la couverture du bâtiment des services techniques, acquisition d'une pompe à chaleur à la Mairie.

Isolation du vide sanitaire de la salle des fêtes, de la salle des Noisetiers, de la salle des Amandiers, des deux bâtiments et des

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2023



- Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) 2023-2026

- FACIL – Rénovation et isolation thermique de l'école – Demande de subventions 2023



- Agence Nationale du Sport – Bas de Pujols – Création d'un site sportif ouvert – Demande de subventions 2023
- Plan vélo – Contrat de prestation intellectuelle pour l'accompagnement à la mise en œuvre du schéma directeur vélo de la C.A.G.V.
- Course cycliste 2023 – Adoption de la subvention 2023



- C.A.G.V. – Rapport d'activité – Exercice 2021

- Composition des commissions communales et extra communales permanentes – Délibération modificative

- Nomination d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne (SIVU Chenil Fourrière) suite à la démission de Madame Ménager – Délibération modificative



- Nomination du délégué communal au sein de l'Association de Coopération Interrégionale « Les Chemins de St Jacques de Compostelle » suite à la démission de Madame Ménager – Délibération modificative



- Association départementale des Francas de Lot-et-Garonne – Convention de partenariat pour le poste d'animatrice référente ALSH des accueils périscolaires.



- SAUR – Convention pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie – Années 2023, 2024, 2025 et 2026.



- Chats Libres – Renouvellement de la convention avec l'association « Quat'Pattes » – Année 2023

DÉCISIONS DU MAIRE :

- Pose de quatre coussins berlinois et panneaux de signalisation au niveau de la rue Bir-Hakeim, cession du tracteur épaveuse

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023

- Budget communal – Exercice 2022 – Approbation du compte de gestion
- Budget communal – Exercice 2022 – Approbation du compte administratif
- Budget communal – Exercice 2022 – Affectation du résultat
- C.A.G.V. – Dotation de compensation – Définition d'un nouvel équilibre financier – Nouvelle suspension de versement pour l'année 2023
- Fixation des taux d'imposition 2023
- Budget communal – Exercice 2023 – Vote du budget primitif
- Budget communal 2023 – Attribution de la participation au Centre Communal d'Action Sociale
- Location de la salle communale du « Palay » – Nouveaux tarifs et nouvelles dispositions – Délibération modificative



- Lotissement Le Hameau du Bois des Lilas – Rétrocession des espaces verts et des réseaux de la commune



- Syndicat Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) – Travaux de création d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) au parking du complexe sportif

- Syndicat Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) – Rénovation de l'éclairage public du bourg

- Syndicat Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) – Mise en lumière du clocher de l'église Saint-Nicolas – Fonds de concours d'investissement



- Syndicat Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) – Avenant n° 1 à la convention d'accompagnement à la transition énergétique

- Syndicat Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) – Candidature à l'opération « Rélux 47 » proposée par le groupement de commandes départemental ENR-MDE (ENergies Renouvelables et Maîtrise de la Demande en Energie)



- Composition des commissions communales et extra communales permanentes – Délibération modificative

- Adhésion et désignation des représentants à l'Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine



- Commune de Pujols – Mise à disposition d'un terrain appartenant aux consorts Leygnat



- Modification du tableau des emplois
- Autorisation de recours ponctuels à des vacataires extérieurs pour des missions d'expertise – Délibération générique



- PIM « bilan mi-mandat » – Prestation graphique – Numéro spécial



- Versement d'une subvention exceptionnelle en soutien aux populations de Turquie et de Syrie

PUJOLS EN CHIFFRES

BUDGET 2023

Le budget 2023 est **caractérisé par une ambitieuse programmation d'investissement**, notamment pour réduire la facture énergétique de la commune et son empreinte écologique.

L'école, la jeunesse, la culture et le sport bénéficieront aussi d'engagements forts.

La rigueur et la maîtrise de gestion assurent des finances saines et une fiscalité stable, sans augmentation des taux communaux.

Toutes les informations détaillées sont accessibles sur le site internet. Des explications sont aussi possibles sur rendez-vous à la mairie.

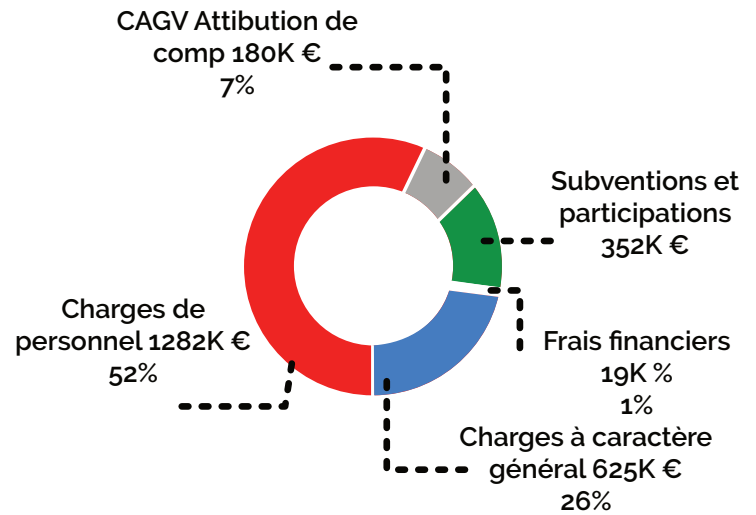
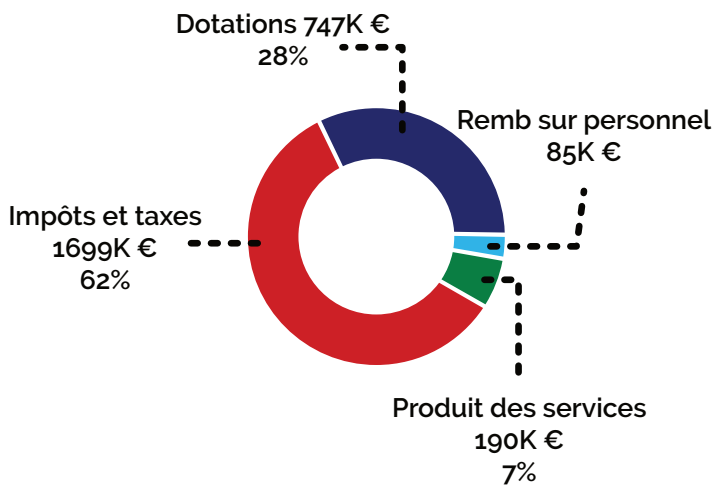
LA REPARTITION DES RECETTES (2821 K€) ET DES DEPENSES (2458 K€) DE FONCTIONNEMENT EN MILLIERS D'EUROS.

● 90% des **recettes** proviennent des impôts et taxes (62%) et des dotations (28%),

● 80% des **dépenses** se concentrent sur les charges de personnel (52%) et les charges à caractère général (26%).

PUJOLS recettes réelles de fonctionnement 2023 = 2821 K€

PUJOLS dépenses réelles de fonctionnement 2023 = 2458 K€



UNE CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (EPARGNE BRUTE) MAINTENUE A UN HAUT NIVEAU

Pujols	2019	2020	2021	2022	2023	var 23/22
Total recettes de fonctionnement	2 408 K€	2 406 K€	2 490 K€	2 721 K€	2 821 K€	101
Total dépenses de fonctionnement	2 152 K€	2 151 K€	2 205 K€	2 271 K€	2 458 K€	187
Epargne Brute (recettes - dépenses)	257 K€	255 K€	285 K€	449 K€	363 K€	-87
Taux d'épargne brute (épargne/recettes)	10,7%	10,6%	11,4%	16,5%	12,9%	

*Les chiffres des années 2019 à 2022 sont réalisés, ceux de l'année 2023 sont prévisionnels.

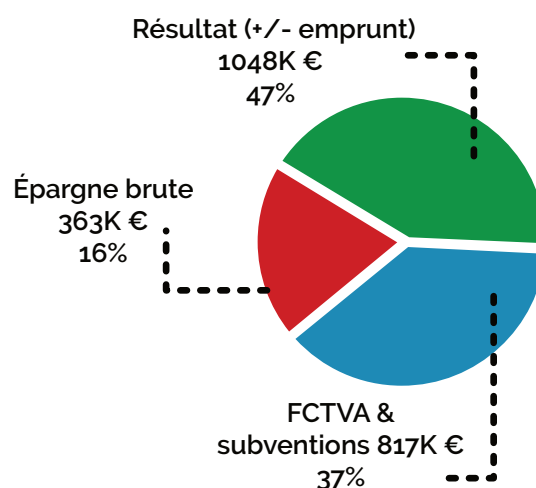
PUJOLS EN CHIFFRES

UN VOLUME D'INVESTISSEMENT IMPORTANT (2 226 K€) AUTOFINANCE

----- **Ecole, jeunesse et sport** : rénovation thermique des bâtiments scolaires, préau photovoltaïque, sécurisation de la voirie aux abords de l'école, création d'un espace sport et loisir sur le site de Malbentre, renouvellement du club house sur le complexe sportif de Lacassagne ...

----- **Développement durable, culture et patrimoine** : rénovation thermique et fonctionnelle de la salle du Palay, plan vélo, poursuite de la plantation d'arbres et de la végétalisation, valorisation de l'éclairage du bourg et de l'église Saint-Nicolas (LED) ...

PUJOLS financement des investissements 2023 = 2226K €



DES RATIOS DE PILOTAGE FINANCIERS DANS LE RESPECT DE LA TRAJECTOIRE VISEE

Un **taux d'épargne brute** à près de 13% (363 K€), très largement au-dessus des 10% considérés comme résultats d'une bonne gestion et une **capacité de désendettement** à moins de 3 ans, très en-deçà du seuil d'endettement critique des 10 ans ...

Soit une très forte capacité d'emprunter et d'agir sans augmentation d'impôts.

13%
D'ÉPARGNE
BRUTE

< 3 ANS

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT

FORTE
CAPACITÉ
D'EMPRUNT

Pujols	2019	2020	2021	2022	2023
Total recettes de fonctionnement	2 408 K€	2 406 K€	2 490 K€	2 721 K€	2 821 K€
Total dépenses de fonctionnement	2 152 K€	2 151 K€	2 205 K€	2 271 K€	2 458 K€
Épargne Brute (recettes - dépenses)	257 K€	255 K€	285 K€	449 K€	363 K€
Taux d'épargne brute (épargne/recettes)	10,7%	10,6%	11,4%	16,5%	12,9%
Dépenses d'investissement	871 K€	379 K€	438 K€	782 K€	2 226 K€
Recettes d'investissement + 77	440 K€	283 K€	287 K€	243 K€	817 K€
Investissement net (dépenses - recettes)	431 K€	96 K€	150 K€	538 K€	1 409 K€
+ Résultat antérieur	1 066 K€	842 K€	951 K€	1 033 K€	1 583 K€
+ Epargne brute	257 K€	255 K€	285 K€	449 K€	363 K€
- Investissement net	431 K€	96 K€	150 K€	538 K€	1 409 K€
- Amortissement de la dette	49 K€	50 K€	51 K€	61 K€	93 K€
+ Emprunt				700 K€	
= Résultat	842 K€	951 K€	1 033 K€	1 583 K€	444 K€
Encours de dette	611 K€	560 K€	509 K€	1 148 K€	1 055 K€
Capacité de désendettement	2,4 ans	2,2 ans	1,8 ans	2,6 ans	2,9 ans

LE CCAS COMMUNIQUE

UNE ASSOCIATION NOUVELLEMENT INSTALLÉE À VILLENEUVE, L'INAS, INSTITUT NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Si cette association vient d'élire domicile au 29, rue des Girondins, il n'en demeure pas moins qu'elle a 67 ans d'existence.

En fait, elle avait été créée, à l'origine, pour apporter une assistance aux futurs retraités italiens vivant et travaillant en France, et ayant exercé, pour un certain nombre d'entre eux, une activité professionnelle en Italie.

Aujourd'hui, l'association accompagne et assiste gratuitement tous les travailleurs proches de la retraite, quel que soit le pays de naissance, dans leurs démarches administratives, auprès des différentes caisses de retraites : régime général et régime complémentaire, et plus particulièrement le régime italien pour lequel l'INAS est compétente dans le cadre des relations internationales.

Présente dans les pays européens où il y a une forte population d'origine italienne, l'association compte ainsi, en France, 14 bureaux et 21 salariés, répartis dans tout le territoire.



Précisons que l'INAS n'est pas la seule structure locale en mesure d'apporter un accompagnement dans les démarches administratives des futurs retraités ; la **Maison France Services**, au 8, rue de Casseneuil, rend le même service. (Tél.0553404000)

Pour joindre l'INAS : 0553493687
Par mail : inas.villeneuveurlot@gmail.com

REVISITE DU CODE DE LA ROUTE



Une quarantaine de personnes se sont pressées, à la salle des Amandiers, pour réviser le code de la route, dans une ambiance studieuse, mais néanmoins détendue.

L'examen, 30 questions à choix multiples, a montré que beaucoup d'entre elles seraient en difficulté si elles venaient à repasser le code.

L'intervention d'AGIR ABDC 47, qui a permis probablement de mieux comprendre les nouveaux panneaux et les nouvelles réglementations, sera reconduite ultérieurement.



PLANTATIONS LACASSAGNE

Jeudi 23 Février

Malgré un temps très humide, Pascale Lamoine épaulée par Evelyne Leterme du Conservatoire et monsieur Sirven, ainsi que l'équipe des services techniques avec Jean-Pierre Tatareau à la manœuvre, tout ce beau monde a procédé à la plantation de fruitiers et d'arbres d'ornement sur le plateau Lacassagne.

Les CM2 de l'école Petit Tour et leur maîtresse Patricia Aramburu auraient dû être de l'avant-première mais les conditions climatiques les ont découragés.

Vivement les floraisons et récoltes.



ARBRES : LES CHANTIERS DE PRINTEMPS...EN IMAGES



Taille des arbres au Palay

Ces arbres et arbustes ont été plantés en novembre 2018. Chaque année, avec Evelyne Leterme et des agents du service technique a lieu le même rituel : tailler pour avoir des arbres en bonne santé mais aussi aptes à donner de beaux fruits.



Taille des arbres à Lacassagne

Ces cerisiers et amandiers ont été plantés en 2006. Bien que plus âgés, ils méritent aussi des soins. Evelyne Leterme a redonné un bel aspect à ces plantations, le 17 février dernier.



Chantier de plantation avec Evelyne Leterme à Lacassagne

Chantier de plantation avec Arbres et Paysages 32 à Lacassagne

LA BIODIVERSITÉ EST RÉGLEMENTÉE

Dès le retour du soleil, au printemps, vient le temps des activités extérieures aux espaces verts. Une occupation qui peut provoquer quelques tensions de voisinage.

« VIVE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN »

La transition écologique, et la défense de la biodiversité sont les grands sujets du moment mais dans le respect de certaines règles définies par le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Les jardins et leurs aménagements, ainsi que les plantations, doivent être correctement entretenus de façon à maintenir l'hygiène, la salubrité et l'environnement des maisons. Une plainte de voisinage sur une propriété peut amener le service municipal « hygiène et santé » d'intervenir auprès des propriétaires pour entretenir les espaces verts afin d'éviter le développement de nuisibles ou le risque d'incendie lié à la sécheresse. Le dialogue et le savoir-vivre entre voisins est fortement préconisé avant toute intervention de l'administration communale. Chaque printemps, la météo pluvieuse et ensoleillée favorise la croissance des végétaux. Les branches et haies parfois s'étalent sur la voie publique.

La végétation qui déborde sur les trottoirs ou les chaussées peut générer une menace pour la sûreté et la commodité du passage des piétons ou de certains véhicules. Il s'agit d'une infraction au code des collectivités territoriales.

« SILENCE LES MOTEURS »

L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses et tout autres engins à moteur est réglementé sur les communes de toute l'agglomération. Selon un article du code de la santé publique, le bruit généré peut être considéré comme une nuisance

par sa répétition ou son intensité.

Des horaires bien précis doivent être respectés (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h). Le silence moteur est demandé en toute saison, en dehors de ces horaires ! Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers sont interdits les dimanches et jours fériés.

« VOISINAGE SEREIN ET FEUX INTERDITS »

Les arbres et arbustes de votre voisin ont tendance à étaler leurs branches chez vous. Vous pouvez lui demander de les couper, voire de l'y contraindre. Sachez que vous n'êtes pas en droit d'en cueillir les fruits, mais vous pouvez ramasser ceux qui sont naturellement tombés dans votre jardin. Vous pouvez couper vous-même, à la limite séparative, les racines ou les ronces qui avancent sur votre terrain. Le brûlage de tous déchets et des végétaux à l'air libre est strictement interdit. L'Agglomération du Villeneuvois fait une collecte mensuelle des déchets verts, de mars à novembre, sauf en août. Ceux-ci peuvent être apportés dans l'une des 4 déchetteries du secteur, en particulier celle du Rooy qui traite les gros volumes de branchages.

Vous pouvez également les déposer dans un composteur individuel où, transformés en compost, ils feront un excellent amendement, bénéfique à votre jardin. Par ailleurs, les mairies de la CAGV rappellent que tous les feux en général, feux de camp compris, sont interdits dans les espaces publics et les parcs de la commune (Plateau Lacassagne, Verger Paul Simonet, Jardins partagés, Espace du Palay ...).

Renseignements aux services urbanisme, hygiène-santé et développement durable de la CAGV ou à la mairie de Pujols (0553701613).

COMMÉMORATION



Dimanche 19 mars, cérémonie de commémoration à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

UNP



L'Union Nationale des Parachutistes en assemblée générale

L'assemblée générale de l'UNP de Lot-et-Garonne s'est déroulée à Pujols à la salle du Palay le 11 février.

Le bilan moral a été présenté par le Commandant Vincent Diers, président, qui a rendu compte des activités de l'année écoulée. Le trésorier Patrick Chatain a dressé les comptes de l'association départementale, avant de procéder au renouvellement du bureau. L'association UNP, reconnue d'utilité publique, est indépendante de toute attache politique ou confessionnelle et a pour but d'unir tous les titulaires d'un brevet militaire parachutiste français dans un devoir de mémoire, d'entraide, d'amitié et de lien avec l'Armée pour la soutenir dans sa mission de défense nationale.

En fin de matinée avant l'apéritif et le déjeuner, le président de la section départementale, Vincent Diers et Daniel Barrau, premier adjoint au maire de Pujols, ont déposé ensemble une gerbe au Monument aux Morts de la commune.



LA DÉLÉGATION

Information du ministère de la Défense et de la Délégation départementale

La délégation militaire départementale organise le rallye citoyen les 25 et 26 mai au **château de Rogé**, à Villeneuve-sur-Lot, ainsi qu'une journée « portes ouvertes » au 48^{ème} Régiment de Transmissions d'Agen, le 24 juin.

LES 25 ET

26 MAI

AU CHÂTEAU
DE ROGÉ

Les interventions de la Délégation militaire de Lot-et-Garonne sont multiples durant l'année scolaire.

Elle propose les deux rendez-vous précédemment cités afin de présenter la politique de Défense des trois armées, avec le dispositif des « **classes de défense** » qui permet aux élèves de collèges et lycées d'être **parrainés par une unité militaire**.

PRÉSENTATION
DES « CLASSES
DE DÉFENSES »

CONTRIBUONS
À LA
COHÉSION
NATIONALE !

L'objectif de ce dispositif est de **contribuer à la cohésion nationale, de promouvoir l'esprit de défense et de garantir l'attractivité des métiers militaires.**

Toutes les informations avec le DMD-47
Tél : 05 53 77 15 61

DIVERS

LA FÊTE DES VOISINS

la fête des voisins

vendredi 2 juin 2023

C'EST QUOI ?

La Fête des Voisins permet de réunir ses voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial et briser la glace. Elle est **organisée par les citoyens EUX-MEMES**, et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans leur milieu de vie.

C'EST QUAND ?

Le **vendredi 2 juin 2023**, toutefois cette date n'est pas obligatoire pour les organisateurs, il faut la considérer comme une date de lancement pour les rencontres entre voisins qui se dérouleront tout au long de l'année.

C'EST OÙ ?

Dans la rue, la ruelle, le parc, un jardin, un hall, cour d'une maison ou cour de votre immeuble,... Toutes les idées sont bonnes, les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins !

C'EST QUI ?

Les acteurs : Les citoyens sont au cœur de l'événement, il leur revient de s'approprier la manifestation afin d'organiser une fête avec leurs voisins.

COMMENT L'ORGANISER ?

Le principe est de se retrouver autour d'un verre ou d'un repas simple, chacun apportant sa contribution. Organiser la Fête des Voisins est très simple, il suffit de le décider ! L'organisation est légère ([voir nos 10 conseils sur www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)) et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs de ce succès !

POURQUOI L'ORGANISER ?

Avant de s'entraider, il faut se reconnaître et se connaître. Alors, si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du bon voisinage, lancez-vous ! Que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre !

ÉCOLES

LES GRANDS CHANTENT !

Vendredi 10 Mars 2023

Sur la scène du Palay à Pujols les classes de CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 ont chanté et enchanté le nombreux public des familles avec de beaux chants que QUENTIN FABRE intervenant en musique dans l'école leur a fait préparer.

Voici un aperçu des pays visités au cours de cette soirée :

A 18h

CM1 - Mr LECLERC : chants d'INDE, Japon,

Brésil, Maroc et Ghana ainsi que des percussions corporelles.

CE2 - Mme SANTO (et son remplaçant) chants d'Angleterre.

A 18 h 45

Mme ARAMBURU : chants du Cameroun, Grèce (Odyssée d'Homère) Epoque médiévale, Afrique de l'Est (berceuse), Mexique, Russie, Japon (époque Edo), Yiddish.

CM1/CM2 - Mme MAGNE : Chants du Portugal, Martinique, Guadeloupe et Pays Basque.

BRAVO à tous ces chanteurs et à leur professeur Quentin.
Les autres classes de l'école se produiront plus tard.

CARNAVAL DES ENFANTS

L'APE (Association Des Parents d'Elèves) a offert un CARNAVAL coloré avec son magnifique BONHOMME CARNAVAL, samedi 11 mars au Palay.

Même si le soleil n'était pas au rendez-vous, l'ambiance était dans la salle.

Le défilé a été annulé. Seule sortie (grâce à une éclaircie) l'épreuve ultime : brûler le Bonhomme.

La BANDAS de CASSENEUIL a mis de l'ambiance avec ses danseuses et ses nombreux instruments.

Bataille de confetti, concours de déguisements et goûter gigantesque ; tout était là pour ravir petits et grands, SANS OUBLIER les nombreux ateliers (tatouages, maquillages, dessins, fabrications diverses) qui, de 14h à 15h 30 ont ravi les enfants venus nombreux.

Merci à cette association qui reconduit chaque année cette belle manifestation !

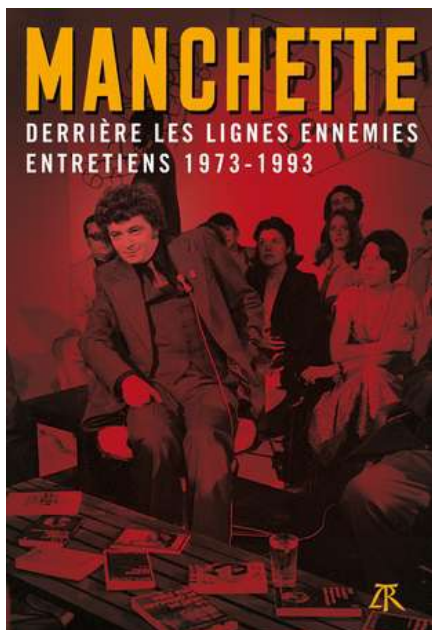
LE CARNAVAL DES ÉCOLES

"Le lundi 27 mars après-midi, les élèves de l'école élémentaire ont fêté Carnaval. Ils se sont amusés à se déguiser, et ont beaucoup rigolé en voyant également l'accoutrement de certains enseignants ! Après avoir dansé tous ensemble dans la cour de l'école, les élèves ont pu déguster un goûter offert par l'école.

Cet après-midi festif a été l'occasion de se retrouver tous ensemble, loin des protocoles sanitaires !"

BIBLIOTHÈQUE

JACQUES MAILHOS ET LE GANG DE LA CHEF À LA MOLETTE À PUJOLS



Le samedi 25 février dernier, la bibliothèque municipale a eu le privilège d'accueillir Jacques Mailhos, traducteur pour les éditions Gallmeister, ainsi que Xavier Delhert, libraire au Gang de la clef à molette (Marmande).

Devant un public fourni à la Maison du Jouet Rustique, ils ont évoqué la vie et l'œuvre d'Edward Abbey, écrivain américain passionné par les grands espaces et précurseur en termes d'action radicale pour les protéger.

En plus d'évoquer l'auteur de Désert solitaire et du Gang de la clef à molette, il était également question d'autres écrivains dont Jacques Mailhos a traduit les livres, en particulier James Crumley et Benjamin Whitmer.

Pour vous tenir au courant des prochains rendez-vous organisés par la bibliothèque, rendez-vous sur place ou sur la page Facebook : Bibliothèque municipale de Pujols



HOMMAGE À JEAN FABRE



Le samedi 25 mars dernier, dans le cadre du Printemps des poètes, la bibliothèque a rendu hommage à celui qui lui a donné son nom : Jean Fabre (1926 - 2013).

Dix ans après sa disparition, sa famille, ses amis, ses proches et les lecteurs de la bibliothèque ont partagé ensemble un moment à la mémoire de celui qui a marqué la commune. Frédéric Figeac a lu des poèmes de Jean Fabre en français et en occitan, tandis que monsieur le maire a loué l'engagement de cet homme au service de Pujols et du monde agricole.

André Garrigues et Cathy Joly ont rappelé à tous de manière émouvante à quel point Jean Fabre était un homme généreux, incarnant les valeurs humanistes.



ANIMATIONS

CONCOURS RÉGIONAL DE LA PHOTO

Une belle réussite pour le club Pixels Photo de Pujols classé cinquième au concours régional de la Fédération Française de photographie dans la catégorie "photo couleur papier" et septième dans celle de la "photo monochrome".

Avec une quinzaine d'adhérents tous soudés et motivés pour partager leur passion commune dans une ambiance très conviviale, le club progresse chaque année davantage tel qu'on a pu le remarquer ce week-end du 25 et 26 mars au concours régional de la photo qui se déroulait dans notre belle commune.

Cette année, cinq photos vont concourir en National.



PUJOLS 47
69^e CRITÉRIUM CYCLISTE DU MONT PUJOLS
Lundi de Pâques
10 Avril 2023

10 h 00

Course Dame

Juniors / Séniors

14 h 30

Course Homme

Élite Open

La municipalité de Pujols se partenariat avec le

Leclerc Vélo Club-Tonneins

COURSE CYCLISTE DU LUNDI DE PÂQUES



La gagnante Alice COUTINHO de la 1ère édition en catégorie Séniors et Juniors des 6 tours de circuits de 11 km. Bravo aux 24 participantes de cette nouvelle compétition à Pujols.



Artus Jaladeau, le gagnant et meilleur grimpeur chez les hommes parmi 84 participants au bout des 110km de la 69ème édition du critérium du Mont Pujols.



Podium Lot et Garonnais championnat départemental
1.Coline Vincent 2.Léa Valvarès 3.Diane Frouard



Podium d'arrivée, de gauche à droite : Adam Mitchell 2ème, Artus Jaladeau 1er, Robin Meyer 3ème (meilleur grimpeur) et Maxime Panche premier U19.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

DÉBROUSSAILLEMENT

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections, pour vous et pour vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le

débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, de forêts, de landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Le Lot-et-Garonne est concerné par l'obligation légale de débroussaillage ; vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr. Vous y trouverez toutes les informations utiles.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

MAIRIE
05 53 70 16 13

Numéro d'urgence
en dehors des
heures d'ouverture
de la mairie.

06 48 71 73 67

Site Internet : <http://pujols47.fr>
Facebook : Pujols : j'aime ma ville
Contact : accueil@pujols47.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi mercredi jeudi : 8h/12h 13h30/17h
Mardi : Fermé 13h30/17h
Vendredi : 8h/12h 14h/17h
Samedi (Permanence) : 10h/12h

Médiathèque de Pujols
Tel : 05 53 40 12 21

Permanence UNA (service à la personne) :
Du lundi au vendredi 8h30/12h30
L'après-midi sur rendez-vous

Contact :
Tel : 05 53 41 96 04
Urgence : 07 70 01 27 30
mail : una.assad.pujols@orange.fr
PrésidentM. Régis LHONNEUR

Point Information
Tourisme de Pujols

Tel : 05 53 36 78 69
email :
pujols.info@tourisme-villeneuvois.fr

DÉMARCHE ZÉRO DÉCHETS



REFUSER



REDUIRE



REUTILISER



RECYCLER



COMPOSTER

● PERMANENCES EN MAIRIE

Délégué à la cohésion police - population : tous les 1er jeudis du mois de 9h à 11h.

● PERMANENCES DES ELUS

Yvon Ventadoux Samedi 10h - 12h sur rendez-vous
Daniel Barrau le matin sur rdv
Autres adjoints sur rendez-vous

● NOS PEINES ET NOS JOIES

Ils nous ont quittés...

LE PAUTREMAT Simone
Veuve BOYER 14/01/2023
BRUNEAU Sébastien Pascal André 21/01/2023
HATTAH Yaltou
Veuve MAMÈCHE 25/01/2023
LACAMPAGNE Marie-Christine
Épouse FRÉGONÈSE 12/01/2023
AMON Carmela
Veuve LEGORE 24/01/2023
BOURRONCLE Marie, Claudette, Andrée
Veuve PAGANEL 27/01/2023
VERDEL Josette
Veuve RAFFAILLAC 26/02/2023
ANDRADE Emy 15/03/2023
GASTON Marie-France Evelyne Gabrielle 15/03/2023

Bienvenue à...

FERREIRA HEBERT Camille, Lucie 08/01/2023
NEVEU Léandre 19/01/2023
DUBOCAGE Amaury, Didier, Daniel 09/02/2023
PESCAROLO Oxanna, Erika, Abby 09/02/2023
PIERRARD Yanis 19/02/2023

LIBRE EXPRESSION

"Unanimité !"

Le conseil municipal, à l'unanimité, vient de voter les deux motions qui successivement défendaient la maternité de Villeneuve menacée de fermeture et la proposition de lutte contre les déserts médicaux par l'imposition d'une meilleure répartition territoriale des médecins.

De plus, les demandes de subventions pour les grosses opérations d'investissement de l'espace sport et loisir de Malbentre (City stade ...) et de la salle des fêtes du Palay (rénovation thermique ...) ont aussi été votées à l'unanimité.

La santé, les soins, le sport, la rénovation thermique, les demandes de subvention qui allègent les efforts financiers de la commune ... autant de sujets essentiels sur lesquels les conseillers ont su se rassembler.

Une très bonne nouvelle qui mérite d'être partagée entre tous. Car l'unité affirmée sur les enjeux majeurs fait aussi la force de réussir.

L'année 2023 sera-t-elle l'année de l'unité ?

On ne peut que le souhaiter pour servir l'intérêt supérieur de Pujols et des Pujolais.

Pujols Ensemble

Trois années écoulées depuis les élections municipales 2020 qui se sont déroulées dans un contexte de crise sanitaire. La liste "Pujols ensemble" menée par Yvon Ventadoux obtient 756 voix, celle menée par André Brunet "Union pour le renouveau de Pujols" 622 voix. C'est une majorité pour la liste "Pujols ensemble" avec des abstentions plus nombreuses que les votants. (scénario inhabituel à Pujols).

Le Maire, dans la 1ère édition du bulletin municipal de cette nouvelle mandature se réjouissait de ce "résultat sans appel" (sic). Ses propos dans son éditorial auraient pu être encourageants "Soutenu par une véritable démocratie participative, ce mandat s'emploiera à mobiliser tous les talents et toutes les bonnes volontés"(sic).

Mais force est de constater, à mi-mandat, que le naturel a repris le dessus sur les bonnes intentions.

C'est « DONC » une gestion de la commune, sans écoute réelle, sans vraie volonté de partager.

Nous demandons à mieux travailler ensemble. Il ne s'agit pas d'une opposition systématique mais que la majorité l'entende et ne la néglige pas. Notre objectif est d'être au service de la commune.

Nous sommes d'accord pour des investissements prioritaires (vestiaire, entretien voirie et patrimoine, isolation, passage éclairage au led, aides aux associations) mais contre ceux qui nous apparaissent inutiles (avenue st Antoine, bornes au vieux bourg, etc...) et surtout en cette période troublée où les dotations de l'Etat risquent de diminuer ou au mieux de stagner. Pour ces raisons nous avons voté contre le budget 2023 proposé.

Le dialogue est rugueux. Il nous revient de ne pas renoncer.

Et pour conclure, vous faire partager notre surprise de constater lors du conseil municipal (séance du 28 mars) le plus important de l'année (celui du vote du budget), la majorité n'avait pas le quorum sans notre présence !

Qui est le plus sérieux dans l'engagement politique local !

La 2ème partie du mandat s'engage avec en perspective l'échéance 2026 et l'inquiétude fondée de laisser un héritage compliqué aux futurs gestionnaires et aux Pujolais...

Union pour le renouveau de Pujols

GRILLE INSPIRÉE DU VOCABULAIRE DE BRASSENS EN CHANSONS

	V1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
H1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

HORIZONTAL : H1 : **Tout est bon chez elle...** (Titre-3 mots) - **Vénus** qui a de quoi s'asseoir. H2 : Figure avant du bateau - S'étale dans **une peau de vache** (Titre-Titre 3 mots) - H3 : Seul à la queue - Séjour onirique plage de la Corniche - Vieux pour **qui s'attarde ici-bas** - **Villanelle, fandango**, un même écot ! H4 : Il fut plaqué par un "saligaud"- S'exclame - Préfixe immuable - **Les croquants** le sont d'or. H5 : Cronos au top - **Singulière, elle tomba** du bréviaire - H6 : **Eut la tempête dans le bénitier** - L'auteur en long et en large - Contenant d'**os pour une thune**. H7 : Un Carl qui fit "bobo" sur le ring - Alternatif - Il y fit **la nique** aux djeuns - Conjonction - Entame la gamme. H8 : Matricule 66 - Faisait la **nique**, on y revient ! - Napoléon (3 mots) - H9 : Prête pour l'opération - Perdit 1 ou 2 octaves - **Epuisé au bout de 5 à 6 baisers ?** H10 : Il présente son menu à la carte - **En souvenir de ces fameux bancs** - Poulie - Lui non plus **ne vit pas Carcassonne**. H11 : **Des Suzette, des Manon, "j'ai pas la mémoire des noms"...** - Pour un journal pas si intime - Du métier. H12 : Il se doit d'y être, aux noces de bronze ! - Va bene - A sa réserve africaine, là dis donc ! - H13 : Pleure aux pluches avec un gnon - Se compte en têtes - Du pèze à nous (sigle) - Donne à réfléchir dans un certain sens. H14 : Suite de faits concomitants - Ecartai **les copains**, jamais ! - Cœur de duègne. H15 : Devant l'ami, pas devant le copain - Tel qu'il se décrit foutrement. H16 : Visible **quand Margot dégrafait son corsage** - Conseil **aux tommies et aux Teutons** - Sainte avec touche - Infinitif. H17 : **La pâquerette** lui fut préférée - Abri pour popov - Saillies à la "va-que-j'te-pouce"- Blond l'été. H18 : Vieux pli - Sigle populo - Evaluent le "reste à boire" ! Bon pour accord. H19 : Suivons la flèche - Il avait celui de la provoc ! - **Mon vieux à l'accordéon** - Cycle.

H20 : **Plage pour une supplique** - Américain de réserve - Direction - Toujours bien disposé en **pensant** à elle...

VERTICAL : V1 : **Eux d'abord sur le bateau** - Au juste prix ? V2 : **Du bois dont on fait les pipes ?** Pratique sur un ring de boxe - Là, je rêve ! V3 : Entres dans **la ronde des jurons** - Comme les toisons de nos anciens - Sigle postal. V4 : Région - Vieux fumeurs de calumet - Liaison - Droit au pain de sucre, si tu y vas - **D'un vieux bouge, elle fit un palace**. V5 : **Elle est à toi, cette chanson** - Prit note de **la supplique**. V6 : Elle était **mère universelle** - Du Jurassique, ce n'est pas d'hier - Annonce la spécialité - En tenue d'Adam. V7 : Regroupement - QI apparent (2 mots) - Amolli. V8 : Flingua - Général qui vit Germanicus mais pas le Christ - Gentilé(e) aquitaine. V9 : Attendons **qu'on le change en ami** - Presse en presse - D'un rang approximatif. V10 : Mise en relief - Pas poussé chez **le modeste** - Créas le buzz. V11 : Personnel - Ressassât par la prière - **Terre de conquête**. V12 : **Grave ton nom au bas du parchemin** - Ecorchèrent. V13 : Pacino intime - Adepte - Sapent. V14 : Ben, tétéou ? - Le sein du sein - Ben, ici - Elargit - Mesure en large. V15 : **Ils vont à cheval sur leurs sous** (2 mots) - Réunion (sigle) - Faire feu des 4 fers. V16 : Il végète même au **cimetière marin** - Ligne TGV quelque peu cabossée - Mémoires de Cadichon - Indéfini. V17 : **Comme à Gravelotte** - S'administre en remontant - Toujours prêt aux US ou ailleurs - Orateur chez Brecht - Recueil. V18 : Cousines du "**grand chêne**" - Nous inciteraient à "**mourir pour des idées**" ? - Sans timbre. V19 : Maître spirituel - Age critique - On y voit goutte - Profuse. V20 : Il bénit "**la moindre amourette**" - Un berger, sans conteste - Fut **contemplé par les femelles du canton et un jeune juge en bois brut, gare !**

AGENDA



Samedi 15 au 25 avril : à l'église Sainte Foy, exposition **Modélisme Ferroviaire** organisée par l'AMFPV.

Samedi 29 avril, à 20h30 : à l'église Sainte Foy, **concert de violon**, organisé par les **Amis de Pujols**, Natacha TRIADOU interprètera des œuvres de Bach, Locatelli, Albeniz, Biber, Paganini.

MAI

Jeudi 11 mai, à 19h : rencontre avec Xavier PELLIZZARI dans le cadre de son exposition sur l'Ukraine, organisée par Pujols Initiatives, témoignage, débat.

Samedi 13 mai, à 17h : librairie Livresse, rencontre avec Nicolas LE FLAHEC, en partenariat avec la bibliothèque de Pujols, autour des entretiens de Manchettes publiés aux éditions de la Table Ronde.

Samedi 13 mai, à 20h30 : salle du Palay, GLORYSPEL, soirée Gospel avec Stella Kumba, organisée par l'association Couleurs du Monde en partenariat avec la municipalité.

Vendredi 19 et Samedi 20 mai, à 20h : église Saint Nicolas, concert Clément COUYSSAT organisé par l'association UNI/SON.

Lundi 29 mai, 10h à 17h : **Le Chant des Fresques de la Vallée du Lot**, itinérance culturelle à la découverte des peintures remarquables des églises, organisée par les communes de Pujols, Bias et Casseneuil.

JUIN

Samedi 3 juin, à 14h30 : parking du Palay, atelier d'écriture : « auprès de mon arbre » organisé par le pays d'Art et d'Histoire. (sur réservation) et la bibliothèque de Pujols.

Dimanche 04 juin : à 14h30 : salle du Palay, **thé dansant avec Alain VIGNAU**, organisé par les Aînés du Mont Pujols.

Samedi 10 et Dimanche 11 juin : Plateau

Lacassagne, week-end du Cœur, organisé par l'association 1000 & 1 rêves d'enfants.

Dimanche 11 juin : **Marché de Créateurs**, dans le Bourg, (bijoux, travail du cuir, bronze,...).

Jeudi 15 juin : de 10 à 17h, Salle du conseil municipal. **Présentation de bandes dessinées** organisée par la bibliothèque, avec la médiathèque départementale

Vendredi 23 Juin : dans le bourg, **Fête de la musique** ; organisée par la Municipalité, animée par les groupes Bicycle Day et Black Onyx, accompagnés de la chanteuse Nicole LACY.

JUILLET

Le 30 Juin et le 1er juillet : dans le bourg, **Festival de Jazz**, organisé par les Amis de Pujols

Vendredi 30 juin, à 20h30 : **Swing de Poche**, ce groupe de sept musiciens évoque la grande époque du jazz classique.

Samedi 1er juillet, 18 h 30 : **Jimmy Chambert Quartet** Des thèmes swing et latin soigneusement sélectionnés pour leur originalité et leur dynamisme.

20 H 30 : **Mississippi Jazz Band**, les musiciens du Mississippi Jazz Band dégagent avec générosité un jazz authentique dans le plus grand respect des grands maîtres du genre.

Mercredi 12 juillet, à 10h : place Saint Nicolas, **visite du bourg castral**, organisée par le PAH.

Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 juillet au Palay, Le Troquet Vagabond, festival de la bière : animations chaque soir (Quizz, Karaoké, musique).

Vendredi 21 : **soirée Pop-Rock** avec l'orchestre « Maurice ».

Mardi 25 juillet, à 18h30 : sous la Halle, **Cluedo Géant**, au Cœur du Moyen Age avec la Compagnie « Paradoxe », organisé par le Pays d'Arts (sur réservation).